

Face à la reprise des profits, préparons la reprise des luttes !

Tract édité par le comité NPA de Renault Cléon - Novembre 2009

« **F**in de la récession », « tournant de la reprise », « redémarrage de la croissance » : ces derniers jours, journalistes et hommes politiques semblent rivaliser d'optimisme à bon marché. La ministre de l'industrie, Christine Lagarde, estime même « qu'on va bien finir l'année » et « rentrer en 2010 avec de l'élan » !

Mais à y regarder de près, il n'y a guère matière pour les travailleurs à se réjouir des chiffres annoncés. Sur un an, en effet, les pertes d'emplois en France s'élèvent à 351 500. Et depuis le début annoncé de la crise, il y a un an et demi, le nombre de chômeurs a augmenté de près de 30 % !

Pour les optimistes de commande, le point positif serait que, sur les trois derniers mois, l'emploi n'aurait baissé "que" de 5 500 postes. Sauf que, là encore, les chiffres sont en trompe-l'œil. Les emplois fixes continuent à disparaître dans l'industrie et la construction. Ce n'est que le redécollage massif de l'intérim qui limite la casse... dans les statistiques.

Toujours plus de précarité...

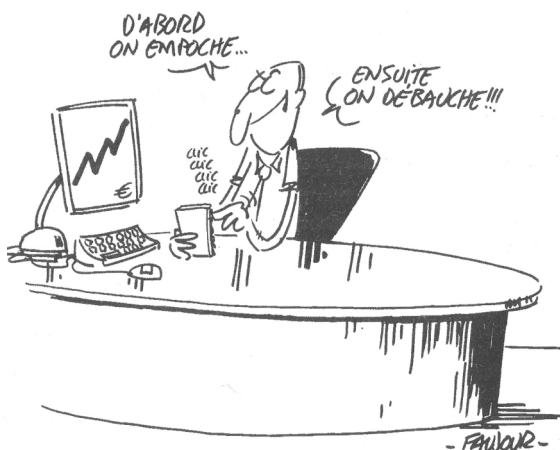
Déjà précaires lorsqu'ils ont du travail, les intérimaires ont chèrement payé les premiers effets de la crise : 160 000 emplois en moins sur un an, soit plus de la moitié des suppressions de postes dans l'industrie. Et aujourd'hui, reprise ou pas en perspective, le patronat montre clairement qu'il compte continuer à jouer à fond la carte de la précarité : même là où la production redémarre, notamment dans des secteurs soutenus par des aides publiques, on assiste à des remplacements de postes fixes par des emplois intérimaires.

Quant au chômage partiel, il a véritablement explosé, passant de 30 000 salariés concernés début 2008 à 320 000 mi-2009 ! Ce faisant, le

patronat a largement bénéficié de financements de l'État, profitant de modalités d'autorisation du chômage partiel assouplies en fin d'année dernière et étendues à de nouvelles catégories d'entreprises comme l'intérim.

Toujours plus de cadeaux aux licenciés...

Mais que font les patrons de la reprise de leurs affaires et des subsides de l'État ? Où va l'argent ? Ils continuent à nous dire que le maintien "artificiel" d'emplois (du fait du chômage partiel) et les capacités de production sous-utilisées "pèsent" sur la sacro-sainte productivité. Cette productivité (traduire : les perspectives de profits !) ... qu'il faudrait donc rétablir pour faire face à la concurrence si la reprise survient !



Voilà donc les travailleurs prévenus, et de façon unanime, depuis le « socialiste » Strauss-Kahn au FMI jusqu'au gouvernement français en passant par la Commission européenne : la reprise tant annoncée ne sera

pas celle de l'emploi ; le chômage en Europe devrait continuer à augmenter en 2010 et 2011 !

Et le gouvernement, non content de faire des cadeaux au patronat en supprimant la taxe professionnelle, pousse le cynisme jusqu'à faire voter par l'Assemblée nationale la taxation des accidentés du travail.

Pour ne pas payer les frais annoncés de la reprise des profits, après ceux de la crise, il est donc grand temps que les travailleurs retrouvent le chemin de la lutte collective. Que face à l'offensive concertée du patronat et du gouvernement, nous fassions tous le choix de la croissance des luttes, et de la reprise de la contre-offensive. Tous ensemble !

Le 24 novembre 2009.

LE 10 DECEMBRE A ELBEUF : CONTRE LA CASSE DE L'EMPLOI ! INTERDISONS LES LICENCIEMENTS !



Suppressions de postes, licenciements, délocalisations, le massacre des emplois continue dans l'agglomération Elbeuvienne.

NPC Autoliv, Aératur, BASF, Renault Cléon... Dans les petites comme les grandes entreprises, des centaines d'emplois sont menacés. Face aux patrons voyous, tels ceux d'Autoliv, l'interdiction des licenciements, l'exigence du maintien de l'activité s'imposent, ainsi que le droit de regard des salariés sur les comptes de ces entreprises qui pour la plupart dégagent des bénéfices.

Les syndicats de l'Union Locale CGT d'Elbeuf interpellent la population, appellent l'ensemble des syndicats, associations, partis politiques, élu(e)s locaux à manifester le 10 décembre prochain contre la casse de l'emploi, frappant l'ensemble du bassin Elbeuvien. Salariés de Renault, d'Autoliv ou d'ailleurs : manifestons ensemble le 10 Décembre.

Dans la rue ! Dans les usines ! Défendons notre droit à l'emploi ! Refusons tous les licenciements !

Le 10, participons au rassemblement à 16h30 (place du champ de foire) à Elbeuf.

GLAXO EVREUX : DES MILLIONS D'EUROS D'AIDES PUBLIQUES... POUR LICENCIER

Depuis plus de 40 ans, les aides publiques n'ont jamais cessé d'être accordées aux dirigeants de GSK-Evreux, au nom de l'emploi ! Pour la seule année 1999, 914 000 euros ont été versés par le Conseil Général à majorité PS-PCF-PRG, un million d'euros par le Conseil Régional à majorité PS, PCF, PRG - Verts, 304 000 euros par la municipalité d'Evreux à majorité PS-PCF.

Malgré 5,2 milliards d'euros de bénéfices en 2008 ou un bénéfice net de 1,5 milliard d'€ au 3ème trimestre 2009, aucune contre partie n'a jamais été demandée à cette multinationale, en échange de ces aides. Les seuls à avoir été mis en difficulté (avec les contribuables), ce sont les travailleurs de Glaxo. Après en avoir licencié 600 en contrat d'intérim ou en CDD, les patrons de GSK ont décidé de jeter à la rue plus de 700 travailleurs en CDI. Plus de 50 nouveaux licenciements sont annoncés sur le site d'Evreux.

Nous exigeons que ces patrons-voyous remboursent toutes les aides accordées au nom de l'emploi. Nous demandons au maire d'Evreux, aux Présidents du Conseil général et du Conseil régional qu'ils rendent publiques la totalité des aides et exigent la restitution de tout cet argent public accordé abusivement.

AZF : LES PATRONS VOYOUS RELAXÉS !

Bien que les fautes aient été reconnues par le tribunal, le directeur de l'usine AZF de Toulouse et le PDG de TOTAL ont été relaxés, suite à l'explosion qui a fait 31 morts et plusieurs milliers de blessés en septembre 2001. Pour justifier sa décision, le juge retient le bénéfice du doute. Si le parquet a fait appel et qu'un nouveau procès sera organisé, on a du mal à croire que TOTAL pourrait être responsable, mais pas coupable. Force est de constater que le bénéfice du doute profite plus aux hommes d'affaire en costard cravate qu'à celui qui tombe dans la petite délinquance.

Au-delà d'AZF-TOTAL, n'oublions pas que des dizaines de salariés se blessent ou se tuent quotidiennement au travail et que même quand la responsabilité des patrons est mise en évidence, ceux-ci ne sont que très rarement condamnés. Décidément, la justice de classe existe toujours, l'absence de procès pénal pour les victimes de l'amiante en est une autre démonstration.

EDF, GDF : UNE REPRESSION SANS PRÉCÉDENT

240 salariés sanctionnés, 11 licenciements annoncés, des mises à pied, des rétrogradations avec pertes de salaire importantes, des blâmes: voilà comment les directions d'EDF et de GDF/SUEZ ont choisi de se venger. Parce qu'elles n'ont pas avalé que pendant trois mois, des milliers d'agents se soient battus pour exiger un meilleur partage des richesses créées par leurs entreprises, la fin de la politique d'externalisation de métiers entiers et un plan d'embauche pour faire face à leurs missions de service public. Derrière ce niveau de répression jamais connu dans ces entreprises, il y a la volonté d'effrayer, de contraindre les travailleurs à accepter sans rechigner la libéralisation du secteur de l'énergie. Parce que cette attaque concerne les usagers du gaz et de l'électricité que nous sommes, ils doivent pouvoir compter sur notre solidarité.

SOUSCRIPTION 2009 : OBJECTIF 200 000 EUROS

Pour fêter sa première année d'existence, le NPA fait appel à vos bourses. Nous voulons continuer à diffuser nos idées par le biais d'une presse libre et indépendante, continuer à imprimer des tracts, des affiches et assurer notre présence dans toutes les mobilisations. Pour se faire entendre encore plus fort, le NPA a besoin de votre solidarité. L'objectif est de récolter 200 000 euros d'ici le 31 décembre 2009. Nous comptons sur vous!

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant. Chèque à l'ordre de « **NPA souscription** », adressé à: « **NPA, 40, rue des Murs St Yon - 76100 ROUEN** »

Pour nous contacter :

didier.laforets@free.fr - 06 33 57 76 08
<http://www.npa2009.org>